



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Allemand 9^e-11^e Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

L'Allemand s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Allemand au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (5P-8P). Donnée en principe dans la langue cible, il met l'accent sur la communication. Dans ce contexte, les notions de fonctionnement de la langue sont abordées au service de la communication orale et écrite.

Dotation horaire et conditions cadre

| 9 ^e | 10 ^e | 11 ^e |
|--|-----------------|-----------------|
| 4 périodes (R1 et R2) 3 périodes (R3) | 3 périodes* | 3 périodes |

* Les élèves de la volée de 10^e année entrés au CO en 2022-2023 ont bénéficié de 4 périodes d'Allemand en 9^e. Afin de préserver la même dotation horaire totale sur les trois ans du cycle d'orientation, une 4^e période d'Allemand sera introduite en 10^e LS en 2024-2025.

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10^e et 11^e.

Les élèves du profil Allemand/Anglais (AA) de la section LC (en 10^e année) et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS (en 10^e et 11^e années) bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale et écrite (voir le programme cantonal *Allemand/Anglais : lecture et communication*).

Programme

Les élèves apprennent à communiquer en allemand, à l'oral et à l'écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante qui permettent d'aborder des notions de grammaire et d'enrichir le vocabulaire de manière contextualisée. Le programme est organisé autour de six axes : compréhension de l'écrit (L2 31), production de l'écrit (L2 32), compréhension de l'oral (L2 33), production de l'oral (L2 34), fonctionnement de la langue (L2 36), approches interlinguistiques (L 37).

Si les objectifs du plan d'études sont les mêmes pour l'ensemble des élèves, certains apprentissages, le rythme de progression et le degré de complexité sont différenciés selon les regroupements et les sections : le niveau 1 du PER (Niv. 1) est visé en R1 et CT, le niveau 2 (Niv. 2) en R2 et LC et le niveau 3 (Niv. 3) en R3 et LS.

En fin de 11^e, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, aux niveaux A1-A2.2 en CT (niveaux dits introductif et intermédiaire), A2-B1.1 en LC (niveaux dits intermédiaire et seuil) et B1.1-B1.2 en LS (niveau dit seuil).*

Le moyen d'enseignement propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER.

* On se référera aux commentaires généraux du domaine Langues, accessibles sur la plateforme du Plan d'études et des moyens d'enseignement romands (www.per-mer.ch) pour la correspondance des niveaux du PER au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et aux descripteurs par demi-niveaux figurant dans le *Portfolio européen des langues (PEL II)* pour les différentes activités langagières.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Genial Klick, Deutsch für die Romandie* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent d'un livre (*Kursbuch*), d'un cahier d'exercices (*Arbeitsbuch*), d'un cahier de vocabulaire (*Wort-Schatz*), ainsi que d'un *Dictionnaire scolaire allemand* (PONS) complété d'un accès en ligne. Le manuel *Genial Klick* 10^e-11^e vol. 1 est utilisé en 10^e et 11^e en section CT.

Le site compagnon de l'éditeur (www.genial-klick.ch) regroupe des activités et des exercices classés par chapitre et par domaine : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignantes et enseignants et des séquences pédagogiques disponibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Évaluation

Les élèves sont régulièrement évalués sur les quatre compétences langagières : compréhension de l'oral et de l'écrit, production de l'oral et de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement dans un contexte de communication.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum quatre travaux significatifs en 9^e R1 et R2, trois travaux en 9^e R3, 10^e et 11^e années.

En 11^e année, l'Allemand fait l'objet d'une EVACOM (évaluation commune) en deux parties : l'une écrite (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'écrit), l'autre orale (production de l'oral uniquement), et d'un TAF (test d'attentes fondamentales), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Annexe : résumé des apprentissages du PER

| | 9 ^e | 10 ^e | 11 ^e |
|--|---|---|---|
| L2 31 Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant | Lecture et compréhension de textes variés, courts et simples | Lecture et compréhension de textes narratifs, descriptifs et informatifs | Lecture et compréhension de textes narratifs, informatifs et argumentatifs |
| L2 32 Écrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel | Production de textes écrits courts, descriptifs ou narratifs, au présent ou au passé, concernant la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples | Production de textes descriptifs, narratifs ou informatifs sur des thèmes variés | Production de textes suivis, compréhensibles, dont les éléments sont connectés, exprimant une opinion personnelle Production de textes relativement longs, riches et complexes |
| L2 33 Comprendre des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante | Écoute et compréhension de textes oraux | | |
| L2 34 Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante | Production de textes oraux courts, descriptifs ou narratifs, au présent ou au passé, concernant la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples Échange d'informations simples et directes sur des sujets familiers | Production de textes oraux descriptifs, narratifs ou informatifs, au présent ou au passé, sur des thèmes variés Échange d'informations simples dans des situations structurées avec une certaine aisance | |
| L2 36 Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes | <p>Vocabulaire et orthographe : connaissance et enrichissement du vocabulaire, distinction grammaticale et lexicale entre les mots, identification des différents registres de langue, utilisation et consultation d'outils de référence, acquisition d'un métalangage pour désigner les classes grammaticales utilisées</p> <p>Phonologie : association entre phonèmes et graphèmes, distinction entre voyelles longues et brèves, respect de l'accent tonique à l'intérieur du mot, respect de la prosodie</p> <p>Conjugaison : utilisation d'un certain nombre de temps et de modes, maîtrise de certains temps de l'indicatif ; en LS : découverte de la forme passive, utilisation des auxiliaires modaux</p> <p>Grammaire de la phrase : utilisation des prépositions et de la ponctuation, de différents types ou formes de phrase coordonnée ou subordonnée, organisation des éléments dans la phrase, distinction entre les classes grammaticales, distinction, reconnaissance et application des cas et des fonctions grammaticales</p> | | |

On se référera au PER pour l'objectif L 37 (approches interlinguistiques) : www.per-mer.ch